

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

COMMUNE DE MONTLAUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

Séance du 15 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux

Et le quinze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 08/04/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DELMAS Marie, DECUP-CAUMES Marie-Claude, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine

Absents excusés : BERNAT Laurent et WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 16-2022

Objet : Renouvellement du bail à M. BLANC Emile

✓ Monsieur le Maire rappelle :

- Monsieur BLANC Emile loue, pour son activité, une partie du bâtiment qui abrite l'atelier municipal pour un loyer mensuel de 185 euros. Le bail prend fin le 30 juin 2022.

✓ Monsieur le Maire propose :

- de reconduire le bail pour une durée de 3 ans pour un loyer mensuel de 185 euros (cent quatre-vingt-cinq euros)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

• **DECIDE :**

- **DE RENOUELER** la location à Monsieur Emile BLANC pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2022 pour un loyer mensuel de 185 euros (cent quatre-vingt-cinq euros).
- **DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour la signature du bail à intervenir

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission

Au représentant de l'Etat le

20 AVR. 2022

Et de la publication par affichage le

20 AVR. 2022

Le Maire, Patrick RIVEMALE